

SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI, 15 NOVEMBRE 2021

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Chrysostome, tenue au Centre culturel Dr Marc Héту situé au 624, rue Notre-Dame, le 15 novembre 2021 à 19 h 30.

1. PRÉSENCES

Sont présents les membres suivants :

Le conseiller Mario Henderson, district #1
Le conseiller Marc Roy, district #2
Le conseiller Jean-Luc Payant, district #3
Le conseiller Richard Beaudin, district #4
Le conseiller Martin Lafond, district #5
Le conseiller Suzan Demers, district #6

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Steve Laberge.

Monsieur Manuel Bouthillette, directeur général et greffier-trésorier agit à titre de secrétaire et aussi présente Madame Claudine Beaudin, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe.

2021-11-289

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 2021

ATTENDU QUE toute la documentation utile à la prise de décisions a été remise aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance;

Proposé par le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'OUVRIR la séance régulière à 19 h 32 le quorum étant respecté.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-290

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER l'ordre du jour en y ajoutant les points suivants :

- 12.10 Point reporté à une séance ultérieure
- 12.13 Autorisation de paiement – Libération retenue 5% - Travaux de décohesionnement et pose d'enrobés dans les rangs Duncan et Du Moulin
- 12.14 Souper de Noël
- 17.3 Services d'arbres Suroît – Soumission abattage d'arbre
- 18.3 École Montpetit – Déjeuner de Noël

Adoptée à l'unanimité

4. ASSERMENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL

À la suite de la tenue du scrutin municipal le 7 novembre dernier le directeur général et greffier-trésorier procède à l'assermentation des membres qui ont été élus.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2021-11-291 5.1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 4 OCTOBRE 2021

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 4 octobre 2021 tel que présenté;

Proposé par le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents lors du conseil du 4 octobre 2021

QUE le conseil municipal accepte le procès-verbal tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

6. MOT DU MAIRE

Le maire Steve Laberge désire remercier les citoyens qui sont présents pour sa première séance en tant que maire. Il se dit honoré de pouvoir représenter la population pour le prochain mandat et les remercie pour leur confiance. Il désire remercier tous les candidats qui se sont présentés à l'élection municipale.

7. MINUTES DES CONSEILLERS

Mario Henderson, district #1

Le conseiller Mario Henderson désire remercier tous les candidats qui se sont présentés lors de l'élection municipale et remercie tous les membres sortants.

Jean-Luc Payant # 3

Le conseiller Jean-Luc Payant désire remercier tout le personnel électoral, les candidats ainsi que la population.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Mélissa St-Jean et M. Pascal Day représentent le Comité des loisirs et désirent prendre en charge la tenue des paniers de Noël en partenariat avec l'organisme Centre Communautaire Un Coin Chez-Nous. Une lettre est remise au directeur général avec leurs demandes que ce soit au niveau logistique, réseaux sociaux et financière et souhaite avoir l'appui de la municipalité. Des discussions ont lieu entre les parties et le conseil municipal demande au comité des loisirs d'être présent lors de la prochaine table de travail à la fin novembre afin d'avoir un compte rendu des mesures entreprises dans ce projet.

De plus, M. Pascal Day explique que le Comité des loisirs désire organiser un concours de dessin et sapin de Noël et désire remettre les prix sous forme de jeux de société et de bon d'achat local.

9. DÉPÔT DES DOCUMENTS

9.1 CORRESPONDANCE

Les membres du conseil ont reçu une copie de la correspondance du mois. Cette liste est déposée aux archives municipales sous la cote 102-101.

9.2 DÉPÔT DU RAPPORT DES PERMIS ET CERTIFICATS PAR L'INSPECTEUR MUNICIPAL POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2021

Le directeur général et greffier-trésorier Manuel Bouthillette dépose la liste des permis émis par l'inspecteur municipal Bastien Moisan pour la période du 29 septembre au 31 octobre inclusivement.

9.3 RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Le directeur général et greffier-trésorier Manuel Bouthillette dépose le rapport de monsieur Bastien Moisan, inspecteur municipal pour la période du 1^{er} octobre au 11 novembre inclusivement.

9.4 DÉPÔT – SSI – STATISTIQUES PROVENANT DU SSI AU 31 OCTOBRE 2021 – INTERVENTIONS INCENDIES ET PREMIERS RÉPONDANTS POUR SAINT-CHRYSOSTOME

Le directeur général et greffier-trésorier Manuel Bouthillette dépose la liste des statistiques des premiers répondants et des interventions incendie préparé par le directeur incendie Paul Dagenais pour le mois d'octobre 2021.

9.5 DÉPÔT – DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

En conformité avec les articles 357 et 358 de la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, les membres du conseil municipal déposent une déclaration mise à jour divulguant leurs intérêts pécuniaires. Le directeur général et greffier-trésorier Manuel Bouthillette certifie avoir reçu les formulaires.

M. Steve Laberge, maire	
M. Marc Roy, conseiller district 2	M. Martin Lafond, conseiller district 5
M. Jean-Luc Payant, conseiller district 3	M. Suzan Demers, conseiller district 6
M. Richard Beaudin, conseiller district 4	

10. AVIS DE MOTION

11. RÈGLEMENTS

12. ADMINISTRATION

2021-11-292 12.1 APPROBATION DES COMPTES DU MOIS

Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'APPROUVER le paiement des comptes selon la liste déposée à la séance régulière du 15 novembre 2021 comme suit :

Liste des comptes à payer au 15 novembre 2021 : **143 112.14 \$**
Liste des paiements émis du 5 octobre au 14 novembre 2021 : **130 085.99 \$**
Liste des salaires payés pendant cette période : **59 603.16 \$**

Les présentes listes sont déposées aux archives sous la cote 207-120.

Je soussigné Manuel Bouthillette, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office, qu'il y a les fonds nécessaires à l'ensemble du budget pour effectuer le paiement des comptes du mois.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-293 12.2 NOMINATION NOUVEAU SIGNATAIRE – INSTITUTION FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT qu'un changement de signataire doit être effectué à la suite de l'élection municipale du 7 novembre dernier;

CONSIDÉRANT que des correctifs doivent être apportés pour préciser ce changement de signatures autorisées;

Proposé par le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE Steve Laberge, maire soit autorisé à signer tout chèques, traites, billets à ordre et autres effets pour la Municipalité de Saint-Chrysostome pour les comptes détenus par cette dernière;

QU'EN cas d'absence, ce dernier sera remplacé par le conseiller Mario Henderson.

DE retirer Gilles Dagenais et Colette Jaquet signataire étant donné la fin de leur mandat.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-294 12.3 NOMINATION MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

CONSIDÉRANT le scrutin municipal du 7 novembre dernier;

CONSIDÉRANT le règlement #011-2000 concernant le Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT qu'il faut procéder à la mise à jour des conseillers siégeant au comité consultatif d'urbanisme à titre de président et vice-président;

Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE nommer le conseiller Richard Beaudin, président et Jean-Luc Payant, vice-président du Comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-295 12.4 NOMINATION REPRÉSENTANT – OFFICE D'HABITATION DU HAUT-SAINT-LAURENT

CONSIDÉRANT qu'il faut procéder à la nomination d'un représentant au conseil d'administration de l'Office d'habitation du Haut-Saint-Laurent;

Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE nommer le conseiller Marc Roy au conseil d'administration de l'Office d'habitation du Haut-Saint-Laurent en tant que représentant de la municipalité de Saint-Chrysostome. En cas d'absence, il sera remplacé par le conseiller Suzan Demers. Le mandat débute en date de la présente résolution, et ce pour une période de trois ans et dont celui-ci est renouvelable.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-296 12.5 REDDITION DE COMPTES – PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION (PPA-CE)

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particulier d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux consistaient à effectuer des travaux de rapiécages d'asphalte sur divers tronçons de rues de la municipalité;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au P.A.V.;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

Proposé par le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Chrysostome approuve les dépenses, d'un montant de 16 800 \$, relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-297 12.6 DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES POUR TAXES MUNICIPALES

ATTENDU QU'en vertu du code municipal (art. 1022), le directeur général et greffier-trésorier doit déposer au conseil la liste des personnes endettées pour taxes et être approuvé par celui-ci;

CONSIDÉRANT QUE le solde dû par certains propriétaires représente des montants considérables et par souci d'équité envers les contribuables, il est dans l'intérêt de la municipalité de recouvrer ces montants;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QU'un dernier avis de rappel soit envoyé aux propriétaires concernés y indiquant leurs arrérages de taxes municipales afin que le tout soit acquitté dans les plus brefs délais;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise aux contribuables concernés.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-298

12.7. ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2022

CONSIDÉRANT que l'article 48 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier en fixant le jour et l'heure du début de chaque séance;

CONSIDÉRANT que pour l'année 2022, les séances auront lieu le premier lundi du mois à 19 h 30, sauf exception;

En conséquence

Proposé par le conseiller le conseiller Suzan Demers

Et résolu unanimement par les conseillers présents

2022	SÉANCES	HEURES
Lundi	10 janvier	19 h 30
Lundi	7 février	19 h 30
Lundi	7 mars	19 h 30
Lundi	4 avril	19 h 30
Lundi	2 mai	19 h 30
Lundi	6 juin	19 h 30
Lundi	4 juillet	19 h 30
Lundi	8 août	19 h 30
Mardi	6 septembre	19 h 30
Lundi	3 octobre	19 h 30
Lundi	7 novembre	19 h 30
Lundi	5 décembre	19 h 30

QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-299

12.8 OFFICE D'HABITATION DU HAUT-SAINT-LAURENT - APPROBATION BUDGET REVISÉ 2021

CONSIDÉRANT le rapport d'approbation du Budget révisé 2021 pour l'Office d'habitation du Haut-St-Laurent présenté par la Société d'habitation du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le Budget 2021 a été ajusté pour couvrir des frais d'entretien et de réparations d'équipements ainsi que des dépenses liées à la Covid-19;

CONSIDÉRANT le déficit d'exploitation du Budget pour l'immeuble de Saint-Chrysostome s'élève maintenant à 30 834 \$ pour 2021;

CONSIDÉRANT que notre municipalité doit assumer 10% de ce déficit;

Proposé par le conseiller Marc Roy

Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER le Budget révisé 2021 de l'Office d'habitation du Haut-Saint-Laurent pour l'immeuble de Saint-Chrysostome, tel que déposé le 20 octobre 2021.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-300 12.9 MANDAT ARPEUTEUR-GÉOMÈTRE – SERVITUDE BORNE SÈCHE 470, RG ST-CHARLES, HAVELOCK

ATTENDU QU'UNE borne sèche a été installée l'automne dernier au 470, rang St-Charles à Havelock;

ATTENDU QUE cette borne sèche sert de prise d'eau pour le service incendie en cas de besoin;

ATTENDU QU'UNE résolution portant le #2020-09-229 a été adoptée afin de décréter les travaux;

ATTENDU QUE le propriétaire a donné son autorisation pour l'installation et qu'une servitude de passage doit être conclue entre la municipalité et le propriétaire;

Proposé par le conseiller Jean-Luc Payant
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE mandater un arpenteur-géomètre à effectuer une servitude de passage pour et au nom de la Municipalité de Saint-Chrysostome et d'en assumer les frais. Que cette dépense sera financée à même le budget de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité

12.10 MANDAT NOTAIRE – CESSION DE TERRAIN LOT 5 485 354

Le point est reporté à une séance ultérieure.

2021-11-301 12.11 SOUMISSION BORNE ÉLECTRIQUE – CENTRE CULTUREL DR MARC HÉTU

CONSIDÉRANT la soumission au montant de 2 491.97 \$ taxes incluses des Entreprises électriques Mario Dallaire Ltée pour l'installation d'une borne de recharge pour auto au Centre culturel Dr Marc Héту;

Proposé par le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER la dépense au montant de 2 491.97 \$ taxes incluses. Que cette dépense sera financée à même le budget de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-302 12.12 RÉCLAMATION LOT 5 485 154 – PAIEMENT FRANCHISE

ATTENDU QUE des dommages par une chute de branches venant de l'emprise municipale sur le terrain de la partie demanderesse;

ATTENDU QUE nous avons reçu une réclamation de Intact Assurance;

ATTENDU QUE la réclamation a été acheminée à notre assurance;

ATTENDU QUE notre assureur a réglé le montant des dommages à 3 915.43 \$;

ATTENDU QUE nous avons une franchise de 1 000 \$ à payer;

Proposé par le conseiller Martin Lafond
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACQUITTER le montant de la franchise de 1 000 \$ à La Mutuelle des municipalités du Québec. Que cette dépense sera financée à même le budget de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-303 12.13 AUTORISATION DE PAIEMENT / LIBÉRATION RETENUE 5% - TRAVAUX DE DÉCOHÉSIONNEMENT ET POSE D'ENROBÉS DANS LES RANG DUNCAN & DU MOULIN

ATTENDU QUE les travaux de décohesionnement et de pose d'enrobés bitumineux dans le rang Duncan et Du Moulin sont terminés;

Proposé par le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE ce conseil, sur recommandation de M. Pierre-Luc Poissant, chargé de projet de la firme «*Shellex, Groupe Conseil* » et du directeur général et greffier-trésorier, M. Manuel Bouthillette, autorise le paiement du décompte progressif #3 soit la libération de la retenue de 5% au montant de **46 508.40\$** (taxes incluses) à **Eurovia Québec Construction inc.**;

QUE ce conseil affecte les sommes nécessaires pour le paiement de cette dépense à même les activités d'investissement.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-304 12.14 SOUPER DE NOËL

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire organiser un souper de Noël;

Proposé par le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ALLOUER un budget de 2 000 \$ pour l'organisation du souper de Noël. Que la dépense sera imputable au poste 02-701-90-493 et financée à même l'activité de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité

13. RESSOURCES HUMAINES

2021-11-305 13.1 CHAUFFEUR AU DÉNEIGEMENT SAISON 2021-2022 – ENGAGEMENT CHRISTIAN ROCHEFORT

ATTENDU QUE nous avons besoin, pour la période hivernale, d'un chauffeur classe 3;

Proposé par le conseiller Suzan Demers
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ENGAGER M. Christian Rochefort sur appel pour la conduite de charrue selon le tarif horaire établi pour la saison hivernale 2021-2022.

M. Stéphane Laberge, chef d'équipe devra superviser l'employé ainsi que les heures au déneigement.

Adoptée à l'unanimité

14. HYGIÈNE DU MILIEU

2021-11-306 14.1 LABORATOIRE GS INC. – MANDAT PHASE II, PROJET ÉMISSAIRE ALLEN

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a mandaté **Laboratoire GS inc.** pour une étude environnementale phase II dans le cadre du projet de réfection de l'émissaire Allen;

CONSIDÉRANT la recommandation de notre firme Avizo, experts-conseils pour effectuer une étude environnementale phase II afin de se conformer aux exigences du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

CONSIDÉRANT la soumission du **Laboratoire GS inc.** pour des coûts supplémentaires au montant de 2 735 \$, plus taxes pour finaliser l'étude géotechnique et environnementale, phase II;

Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER les coûts supplémentaires du **Laboratoire G.S. inc.** au montant de 2 735 \$, plus taxes pour la phase II, de l'étude géotechnique environnementale. Que la dépense sera imputable au poste 23-050-00-000 et financée à même le surplus accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-307 14.2 MANDAT ARPENTEUR-GÉOMÈTRE ÉMISSAIRE ALLEN – PAIEMENT FACTURE

CONSIDÉRANT QU'UN mandat a été donné à **Denicourt, arpenteur-géomètre** afin d'effectuer les relevés topographiques pour l'émissaire Allen;

CONSIDÉRANT la facture pour les honoraires professionnels au coût de **8 683.49 \$**, taxes incluses;

Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER le paiement à **Denicourt, arpenteur-géomètre** au coût de **8 683.49 \$**, taxes incluses. Que la dépense sera imputable au poste 02-320-00-411 et financée à même l'activité de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité

14.3 SOUMISSION AVIZO, EXPERTS-CONSEILS – AMÉNAGEMENT D'UN TERRE-PLEIN

Le point est reporté à une séance ultérieure.

2021-11-308 14.4 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT ENLÈVEMENT, TRANSPORT ET TRI DES MATIÈRES SECONDAIRES RÉCUPÉRABLES

CONSIDÉRANT l'adjudication du contrat pour l'enlèvement, transport et tri des matières secondaires récupérables à **Robert Daoust & fils** (rés : 2018-11-341) pour les années 2019-2020-2021 ;

CONSIDÉRANT QUE dans le contrat il est stipulé de la possibilité de renouvellement d'un an;

CONSIDÉRANT QUE ledit contrat prend fin au 31 décembre 2021 et que la municipalité de Saint-Chrysostome doit aviser **Robert Daoust & fils** son intention de renouveler le contrat pour un an supplémentaire, tel que décrit à l'article 4 du contrat et un ajustement avec indexation de l'IPC pour la province de Québec pour le mois de janvier de l'année de renouvellement tel que stipulé à l'article 11;

Il est proposé par le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome prolonge le contrat pour l'enlèvement, transport et tri des matières secondaires récupérables auprès de **Robert Daoust & fils** pour une durée d'un (1) an à compter du 1^{er} janvier 2022.

Adoptée à l'unanimité

15. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2021-11-309

15.1 SOUMISSION CHARGEUR INTELLIGENT

CONSIDÉRANT QUE le service incendie désire acquérir un chargeur APRIA GI (6 piles) tel que spécifié sur la soumission S-00325669 au coût de 1 020.00 \$, plus taxes chez **Aréo-Feu Itée**;

Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER l'achat de cet équipement chez **Aréo-Feu Itée** au montant de 1 020.00 \$, plus taxes. Que la dépense sera imputable au poste 02-220-00-60 et financée à même l'activité de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-310

15.2 SOUMISSION 15 BOYAUX 1.75'' x 50 PIEDS

CONSIDÉRANT QUE le service incendie désire acquérir 15 boyaux Kraken 1.75'' X 50' « NPSH rouge way out or » tel que spécifié sur la soumission SOUM59018 au coût de 3 890.00 \$, plus taxes chez **L'Arsenal**;

Proposé par le conseiller Jean-Luc Payant
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER l'achat de cet équipement chez **L'Arsenal** au montant de 3 890.00, plus taxes. Que la dépense sera imputable au poste 23-030-00-000 et financée à même l'activité de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité

16. URBANISME ET INSPECTION

17. TRAVAUX PUBLICS

2021-11-311

17.1 SOUMISSION PORTES CHALET DES LOISIRS

CONSIDÉRANT le besoin de changer les deux portes extérieures au chalet des loisirs;

CONSIDÉRANT que nous avons reçu deux soumissions à savoir :

SOUSSIONNAIRE	PRIX
Menuiserie Alphonse Cormier inc. Installer nouvelle porte dans le cadre existant, coupe-froid, pentures, remplacer seuil de la porte	3 965.00 \$, plus taxes
Gali Immobilier inc. Installer nouvelle porte, remplacer le cadre existant, coupe froid, remplacer le seuil de la porte	9 200.00 \$, plus taxes

Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER la soumission de **Menuiserie Alphonse Cormier inc.** au coût de 3 965.00 \$, plus taxes. Que cette dépense sera financée à même le budget de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-312 17.2 SOUMISSION PNEUS AVANT – CAMION FREIGHTLINER 2015

CONSIDÉRANT le besoin de remplacer les pneus avant sur le camion Freightliner 2015;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu deux soumissions à savoir :

SOUSSIONNAIRE	PRIX UNITAIRE	FRAIS PNEUS	INSTALLATION	PRIX
Laplante Radiateurs	559.00\$ X 2	6.00 \$	70.00 \$	1 194.00 \$, plus taxes
Multi-Pneus Saint-Rémi	705.67 \$ X2			1 411.34 \$, plus taxes

Proposé par le conseiller Martin Lafond
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER la soumission de **Laplante Radiateur inc.** au coût de 1 194.00 \$, plus taxes. Que cette dépense sera financée à même le budget de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-313 17.3 SOUMISSION ABATTAGE D'ARBRE – LES SERVICES D'ARBRES DU SUROÛT

CONSIDÉRANT QUE le service des travaux publics recommande l'abattage d'un érable dépérissant dans l'emprise municipale, près du 233 rang St-Charles;

CONSIDÉRANT la soumission #7 de « Les Services d'arbres du Suroût » au montant de 919.80 \$, taxes incluses;

Proposé par le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER la soumission au montant de 919.80 \$, plus taxes. Que cette dépense sera financée à même le budget de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité

18. LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

2021-11-314 18.1 MARCHÉ FERMIER DU COMPTÉ DE HUNTINGDON – MARCHÉ ST-VALENTIN 13 FÉVRIER 2022

ATTENDU QUE le Marché Fermier du Comté de Huntingdon désire organiser un « Marché de la Saint-Valentin » le 13 février 2022 à la Salle communautaire de Saint-Chrysostome;

Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER la tenue du « Marché de la Saint-Valentin » le 13 février 2022. Que les consignes sanitaires en vigueur à cette date devront être appliquées.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-315 18.2 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE ÉCOLE MONTPETIT – FÊTE DE L'HALLOWEEN

CONSIDÉRANT QUE la demande d'aide financière de l'école Montpetit pour acheter des friandises pour la fête de l'Halloween;

Proposé par le conseiller Martin Lafond
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ALLOUER un budget de 100 \$ pour cette activité. Que la dépense sera imputable au poste 02-702-90-900 et financée à même l'activité de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-316 18.3 ÉCOLE MONTPETIT DÉJEUNER DE NOËL - CONTRIBUTION FINANCIÈRE

ATTENDU QUE l'école Montpetit organise un déjeuner de Noël pour les élèves du primaire;

Proposé par le conseiller Jean-Luc Payant
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE défrayer les coûts du déjeuner au montant de 1 200 \$, plus taxes. Que cette dépense sera imputable au poste 02-702-90-900 et financée à même le budget de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité

19. DIVERS

20. PÉRIODE DE QUESTIONS

La séance régulière a lieu en mode présentiel. Les citoyens présents sont invités à la période de questions.

Aucune question.

2021-11-317 21. LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE les sujets à l'ordre du jour ainsi que la période de questions sont épuisés;

Proposé par Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE lever la séance régulière du Conseil municipal du 15 novembre 2021 à 21 h 30.

Adoptée à l'unanimité

Steve Laberge
Maire

Manuel Bouthillette
Directeur général et greffier-trésorier

POUR APPROBATION